

I. PRESENTATION DU SELECTION	
1.1. Données institutionnelles	6
Select'Om	7
adhérentes	8
2. ORGANISATION GÉNÉRALE DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS	
2.1. Organisation de la collecte	13 14
collectés par le Select'Om	18
Select'Om et valorisation réalisée	18
collectés par le Select'Om	
3. LES INDICATEURS FINANCIERS	
3.1. Les coûts d'exploitation du service	24
3.2. Modalités de prise en charge des déchets ne provenant pas des ménages mais pris en compte par le Select'Om	26
3.3. Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises	27
3.4. La décomposition des coûts par flux	28
4. PRÉVENTION ET COMMUNICATION	
4.1. Bilan sur le plan de prévention	



#### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

#### NATURE DU SERVICE PUBLIC

Service public de prévention et de gestion des déchets

#### TITULAIRE DE LA COMPETENCE : S.M.I.C.T.O.M.M.E

(Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de Molsheim et Environs)

#### **SIEGE**

52 Route Industrielle de la Hardt 67120 MOLSHEIM

Tél.: 03.88.47.92.20 - Fax: 03.88.47.92.29 www.select-om.com - accueil@select-om.com

#### **STATUT**

Etablissement Public Local Syndicat Mixte

Le présent rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets sera intégré au rapport d'activité de l'établissement dressé conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.



# 1. PRÉSENTATION DU SELECT'OM

#### 1. PRÉSENTATION DU SELECT'OM

#### 1.1. Données institutionnelles

Depuis sa création en juin 1960, le Select'Om excerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Il regroupe aujourd'hui cinq Communautés de communes :

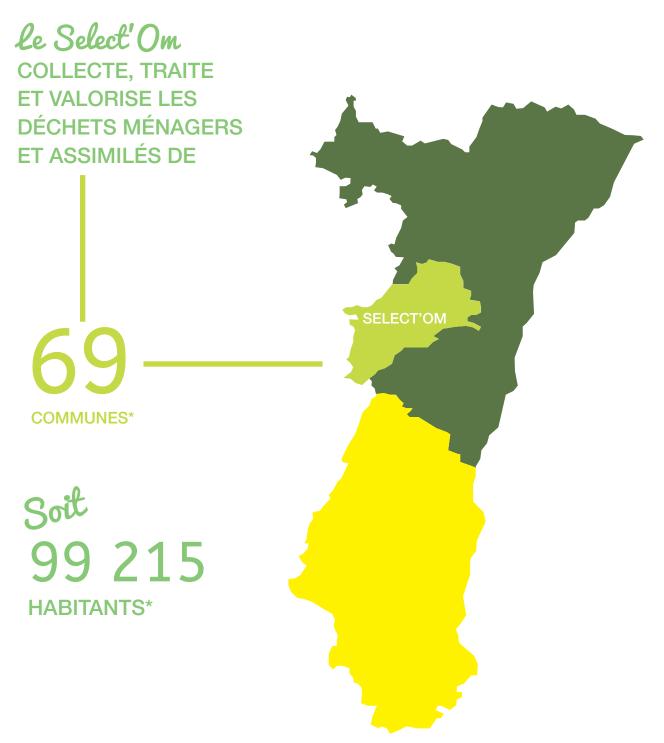
- La Communauté de communes du Canton de Rosheim,
- La Communauté de communes des Coteaux de la Mossig,
- La Communauté de communes de La Porte du Vignoble,
- La Communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig,
- La Communauté de communes de la Vallée de la Bruche.

Il est administré par un organe délibérant regroupant 138 délégués désignés par les cinq Communautés de communes.

L'organe exécutif est composé de six membres permanents, un Président et cinq Vice-présidents qui ont chacun en charge les problématiques liées à la gestion des déchets sur un territoire défini.



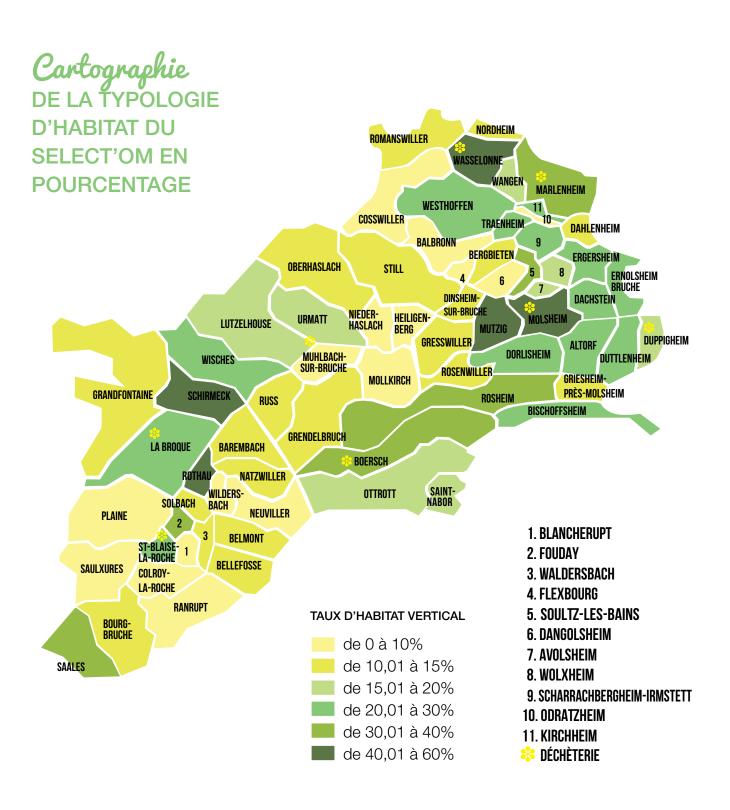
#### 1.2. Le territoire desservi par le Select'Om



#### \* À COMPTER DU 25 NOVEMBRE 2015

L'adhésion des 69 communes au Select'Om s'est échelonnée du 30 juin 1960, date de la création du syndicat, au 18 juillet 2003, date d'adhésion de la commune de Nordheim. Le périmètre du syndicat est ensuite resté identique jusqu'au 25 novembre 2015, date à laquelle la commune de Saint-Nabor a rejoint le Select'Om.

#### 1.3. Population et typologie d'habitat des communes adhérentes





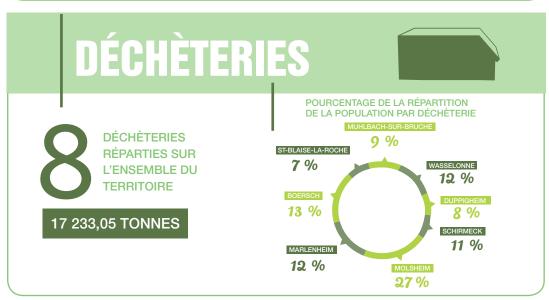
# 2. ORGANISATION GÉNÉRALE DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS

#### 2. ORGANISATION GÉNÉRALE DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS

2.1. Organisation de la collecte







RAPPORT ANNUEL 2015

## TONNAGES

#### **ÉVOLUTION 2014-2015**



TONNAGES COLLECT	FC
	LU

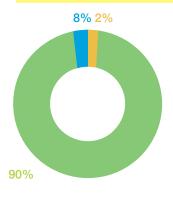
	TONNAGE ANNUEL			EN KG/HABITANT		
	2014	2015	variation	2014	2015	variation
COLLECTE EN PORTE À PORTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	22 212,82	22 013,22	-0,90%	226,12	222,92	-1,42%
COLLECTE SÉLECTIVE EN PORTE À PORTE	2 371,60	2 442,99	3,01%	30,49	30,92	1,41%
LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE	5 357,67	5 843,33	9,06%	54,54	59,17	8,49%
LES DÉCHÈTERIES	19 888,68	17 233,05	-13,35%	202,46	174,51	-13,81%
DÉCHETS REPRIS PAR EMMAÜS	243,36	140,46	-42,28%	2,48	1,42	-42,74%
TOTAL COLLECTÉ	50 074,13	47 673,05	-4,80%	509,73	482,76	-5,29%

#### 2.2. La collecte en porte à porte

MODALITÉS D'ORGAN	ISATION DE L	.A COLLECTE			· ·
MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA COLLECTE	MODE D'EXPLOITATION	FRÉQUENCE DE COLLECTE	CONTENANT	POPULATION DESSERVIE	KM PARCOURUS DANS L'ANNÉE
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	Régie	Hebdomadaire	Bac vert	100%	333 742
COLLECTE SÉLECTIVE DES CORPS PLATS	Régie	Mensuelle	Bac bleu	80%	35 111
COLLECTE SÉLECTIVE DES CORPS CREUX	Régie	Mensuelle	Sac jaune	80%	25 642

#### Répartition des tonnages

#### DE LA COLLECTE EN PORTE A PORTE



- Collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles
- Collecte en porte à porte des corps plats
- Collecte en porte à porte des corps creux

#### liste

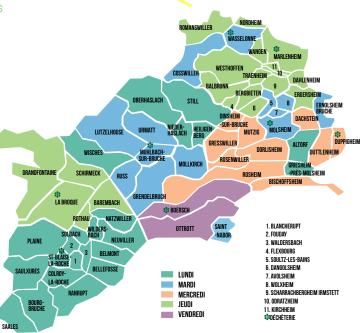
#### **DES COMMUNES BÉNÉFICIANT D'UNE** COLLECTE SÉLECTIVE **EN PORTE A PORTE**

**ALTORF AVOLSHEIM BISCHOFFSHEIM BOERSCH COSSWILLER DACHSTEIN** DANGOLSHEIM **DINSHEIM-SUR-BRUCHE DORLISHEIM DUPPIGHEIM DUTTLENHEIM ERGERSHEIM ERNOLSHEIM-BRUCHE GRENDELBRUCH GRESSWILLER GRIESHEIM-PRES-**MOLSHEIM LA BROQUE

LUTZELHOUSE MARLENHEIM **MOLSHEIM** MUTZIG **NIEDERHASLACH NORDHEIM** OTTROTT **ROMANSWILLER ROSHEIM ROTHAU RUSS** SAINT-NABOR SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT **SCHIRMECK** SOULTZ-LES-BAINS STILL **URMATT** WASSELONNE

**WISCHES** 

#### DE COLLECTE DES ORDURES MÈNAGÈRES **RÉSIDUELLES**



#### Actualité

Le 25 novembre 2015, la commune de Saint-Nabor a rejoint le Select'Om. Les ordures ménagères de ses 464 habitants sont collectées le mardi. Les saint-naborois bénéficient également d'une collecte sélective en porte à porte.

La collecte sélective en porte à porte a également été mise en place dans la commune de Dangolsheim à compter de mai 2015.

#### 2.3. La collecte en Apport Volontaire

#### NOMBRE DE CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE

- ➤ Nombre de conteneurs corps plats (papiers/cartons) : **167** soit un conteneur pour **594** habitants
- ► Nombre de conteneurs corps creux (plastiques, emballages métalliques et briques alimentaires) : 189 soit un conteneur pour 525 habitants
- ➤ Nombre de conteneurs verre : **231** soit un conteneur pour **430** habitants

Les conteneurs d'apport volontaire sont disposés dans toutes les communes du syndicat. La dotation et le positionnement sont déterminés en fonction des besoins de chaque commune.

### Info clés 740 JOURNÉES DE COLLECTE PAR AN

**COLLECTE APPORT VOLONTAIRE VERRE:** 

27933 km parcourus

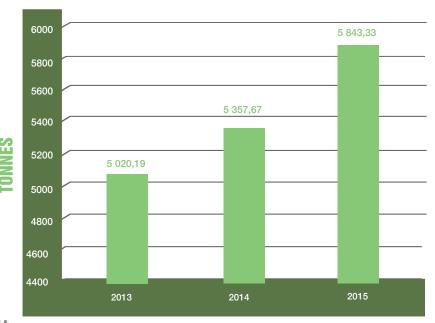
COLLECTE APPORT VOLONTAIRE

55 245 km parcourus
COLLECTE APPORT VOLONTAIRE
CORPS CREUX:

22 233 km parcourus

TONNAGES COLLECTÉS	2013		20	14	2015		
	Tonnage total	Kg/hab	Tonnage total	Kg/hab	Tonnage total	Kg/hab	
APPORT VOLONTAIRE CORPS PLATS	1 563,66	16,00	1 648,63	16,78	1 795,51	18,18	
APPORT VOLONTAIRE CORPS CREUX	331,90	3,69	365,82	3,72	411,84	4,17	
APPORT VOLONTAIRE VERRE	3 124,63	31,97	3 343,22	34,03	3 635,98	36,82	
Total	5 020,19	51,66	5 357,67	54,53	5 843,33	59,17	

#### **ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS EN APPORT VOLONTAIRE**



#### Actualité

La mise en place des badges d'accès a conduit les usagers à réorienter en partie les emballages recyclables des déchèteries vers les points d'apport volontaire comme souhaité. Le but recherché était d'optimiser le rendement des collectes en apport volontaire tout en désengorgeant les déchèteries. Les tonnages collectés sur nos points d'apport volontaire ont progressé de 9% entre 2014 et 2015.

RAPPORT ANNUEL 2015

#### 2.4. Les déchèteries

#### MODALITÉS D'ORGANISATION DES DÉCHÈTERIES

La déchèterie est un espace aménagé, gardienné et clôturé où les usagers peuvent apporter certains de leurs déchets afin que ceux-ci soient réacheminés vers les filières de traitement adéquates (recyclage, valorisation,...). Les déchèteries sont considérées comme des installations classées pour la protection de l'environnement et donc soumises à une réglementation très stricte.

Le Select'Om dispose d'un réseau de huit déchèteries qui maillent aujourd'hui son territoire, offrant ainsi

une déchèterie pour 12 402 habitants.

Les déchèteries sont devenues un acteur majeur dans la collecte des déchets puisqu'elles permettent aujourd'hui de collecter 17 233,05 tonnes dont 64% sont recyclées. Les huit déchèteries sont exploitées en régie par le personnel du Select'Om qui en assure le gardiennage et le vidage des bennes.

#### DÉTAIL DES TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES

TONNAGES	2014	2015	VARIATION
AMPOULES & TUBES	2,34	2,06	-11,97%
BATTERIES	38,30	35,93	-6,19%
BOIS	2 847,20	2 608,60	-8,38%
CAPSULES NESPRESSO	8,59	8,05	-6,29%
DÉCHETS ENFOUIS	503,63	412,32	-18,13%
DEEE	741,48	706,87	-4,67%
DMS	54,00	54,06	0,11%
ENCOMBRANTS	2 433,82	2 145,34	-11,85%
FERRAILLES	986,88	992,35	0,55%
GRAVATS	5 228,33	4 446,35	-14,96%
HUILES MINÉRALES	36,63	36,63	0,00%
HUILES VÉGÉTALES	9,10	10,16	11,65%
MEUBLES	0,00	36,22	NA
PAPIERS-CARTONS	1 252,90	1 012,00	-19,23%
PLASTIQUES	143,90	110,17	-23,44%
PLÂTRE	477,71	463,56	-2,96%
PNEUS	30,12	37,09	23,14%
RADIOGRAPHIE	0,72	0,00	-100,00%
VÉGÉTAUX	4 293,32	3 521,50	-17,98%
VERRE	799,72	593,80	-25,75%
TOTAL	19 888,69	17 233,05	-13.35%



En 2015, 4 989 bennes ont été vidées, ce qui correspond à 187 488 km effectués par les camions du syndicat.

#### MODALITÉS D'ACCUEIL

LES DÉCHÈTERIES ACCUEILLENT LES USAGERS RÉSIDANT SUR LE TERRITOIRE DU SELECT'OM **SELON LES HORAIRES SUIVANTS:** 

#### **LOCALISATION ET JOURS D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES EN 2015**

MISE EN SERVICE
octobre 1991
septembre 1993
décembre 1992
octobre 1991
novembre 1996
novembre 1996
juillet 1999
novembre 1996

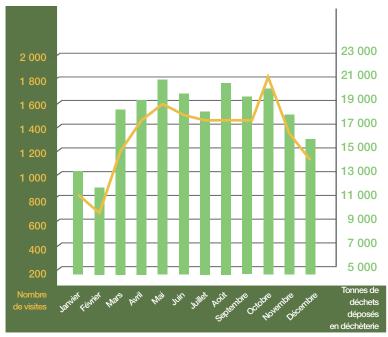
#### JOURS D'OUVERTURE mercredi (journée) - vendredi (après-midi) samedi (journée) mardi (journée) - samedi (journée) mardi (après-midi) - jeudi (journée) samedi (journée) mardi (iournée) - mercredi (iournée) - ieudi (iournée) vendredi (après-midi) - samedi (journée) mardi (après-midi) - jeudi (journée) - samedi (journée) jeudi (journée) - samedi (journée) mercredi (journée) - samedi (journée) mercredi (journée) - samedi (journée)

#### les déchèteries SONT OUVERTES:

- ► Période hivernale: de 9h-12h // 14h-17h Période estivale: de 8h30-12h // 14h-17h30
- ► L'après-midi de 13h-19h
- ► Les professionnels peuvent accéder aux déchèteries tous les jours, excepté le samedi

#### FRÉQUENTATION DES DÉCHÈTERIES

#### **CORRÉLATION ENTRE LE NOMBRE DE VISITES ET LES TONNAGES DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE**



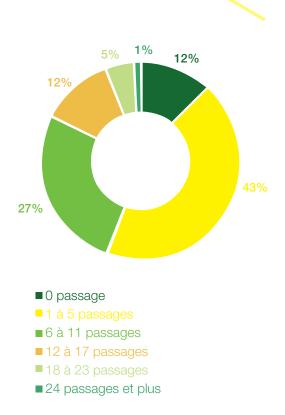
#### Nombre d'entrées en déchèteries en 2015

27 185	14,20%
17 158	8,96%
25 582	13,36%
54 789	28,61%
19 852	10,37%
8 975	4,69%
18 780	9,80%
19 165	10,01%
191 486	100%



#### Nombre de visites en déchèterie par usager

DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015





#### PARTENARIAT SELECT'OM - EMMAÜS

#### DEPUIS LE 13 OCTOBRE 2009, LE SELECT'OM ET EMMAÜS AGISSENT EN PARTENARIAT EN FAVEUR DU RÉEMPLOI.

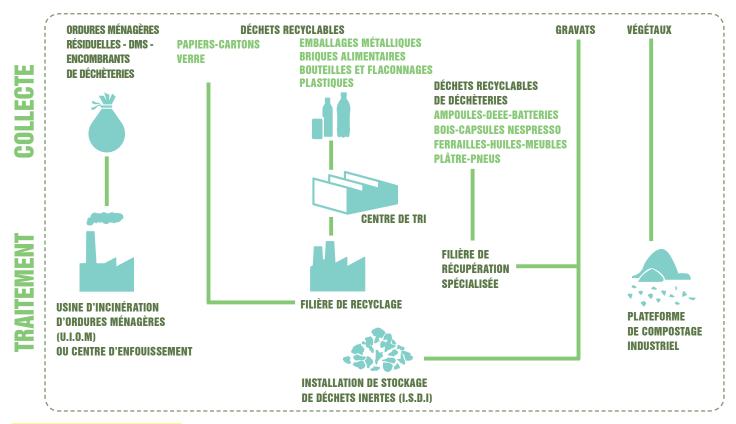
Les compagnons d'Emmaüs Centre Alsace se déplacent sur le territoire du Select'Om afin de collecter les objets et meubles réutilisables. Le Select'om prend en charge à ce titre les déchets issus de ce processus de valorisation.

Au titre de 2015, les tonnages suivants ont été éliminés :

► Encombrants: 140,46 tonnes



#### 2.5. Synoptique des flux de déchets collectés par le Select'Om



#### 2.6. Modes de traitement vers lesquels sont orientés les déchets collectés par le Select'Om et valorisation réalisée

#### **INCINÉRATION**

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGES		PAR		GE PAR IT (KG)	VARIATION PAR
	2014	2015	TONNAGE	2014	2015	HABITANT
ORDURES MÉNAGÈRES	13 099,26	11 443,64	-12,64%	133,34	115,88	-13,09%
DÉCHETS DIVERS DE DÉCHÈTERIES	2 574,94	2 285,80	-11,23%	26,21	23,15	-11,67%
DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX	54,00	54,06	0,11%	0,55	0,55	0%
TOTAL ANNUEL INCINÉRÉ	15 728,20	13 783,50	-12,36%	160,11	139,58	-12,82%
	soit 27%	soit 29%	du tonnage total collecté			

#### **ENFOUISSEMENT**

TONNAGES		PAR			VARIATION PAR
2014	2015	TUNNAGE	2014	2015	HABITANT
9 113,56	10 569,58	15,98%	92,77	107,03	15,37%
4 007,20	3 540,53	-11,65%	40,79	35,85	-12,11%
503,63	412,32	-18,13%	5,13	4,18	-18,52%
13 624,39	14 522,43	6,59%	138,69	147,06	6,04%
soit 31%	soit 30%	du tonnage total collecté			
	2014 9 113,56 4 007,20 503,63 13 624,39	2014 2015 9 113,56 10 569,58 4 007,20 3 540,53 503,63 412,32 13 624,39 14 522,43	PAR TONNAGE  9 113,56	PAR TONNAGE         HABITAN TONNAGE           2014         2015         2014           9 113,56         10 569,58         15,98%         92,77           4 007,20         3 540,53         -11,65%         40,79           503,63         412,32         -18,13%         5,13           13 624,39         14 522,43         6,59%         138,69	PAR TONNAGE         HABITANT (KG)           2014         2015         2014         2015           9 113,56         10 569,58         15,98%         92,77         107,03           4 007,20         3 540,53         -11,65%         40,79         35,85           503,63         412,32         -18,13%         5,13         4,18           13 624,39         14 522,43         6,59%         138,69         147,06

#### **VALORISATION ÉNERGÉTIQUE**

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGES		VARIATION PAR		AGE PAR ANT (KG)	VARIATION PAR
	2014	2015	TONNAGE	2014	2015	HABITANT
BOIS	1 474,72	0,00	-100%	15,01	0,00	-100%
TOTAL ANNUEL DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	1 474,72	0,00	-100%	15,01	0,00	-100%
	soit 3%	soit 0%	du tonnage t	total collecté		

#### **RECYCLAGE**

TYPE DE DÉCHETS	TOI	TONNAGES		VARIATION TONNAGE PAR PAR HABITANT (KG) TONNAGE		
	2014	2015		2014	2015	
AMPOULES & TUBES	2,34	2,06	-11,97%	0,0238	0,0209	-12,18%
BATTERIES	38,30	35,93	-6,19%	0,39	0,36	-7,69%
BOIS	1 474,72	2 608,60	76,89%	15,01	26,42	76,02%
CAPSULES NESPRESSO	8,59	8,05	-6,29%	0,087	0,081	-6,90%
DEEE	741,48	706,87	-4,67%	7,55	7,16	-5,17%
FERRAILLES	986,88	992,35	0,55%	10,05	10,05	0%
GRAVATS	1 221,13	905,82	-25,82%	12,43	9,17	-26,23%
HUILES MINÉRALES	36,63	36,63	0%	0,37	0,37	0%
HUILES VÉGÉTALES	9,10	10,16	11,65%	0,09	0,10	11,11%
MEUBLES	0,00	36,22	NA	0,00	0,37	NA
PAPIERS-CARTONS	4 870,99	4 814,36	-1,16%	49,58	48,75	-1,67%
PLASTIQUES	911,86	958,15	5,08%	9,28	9,70	4,53%
PLÂTRES	477,71	463,56	-2,96%	4,86	4,69	-3,50%
PNEUS	30,12	37,09	23,14%	0,31	0,38	22,58%
RADIOGRAPHIE	0,72	0,00	-100,00%	0,01	0,00	-100.00%
VÉGÉTAUX	4 293,32	3 521,50	-17,98%	43,70	35,66	-18,40%
VERRE	4 142,94	4 229,78	2,10%	42,17	42,83	1,57%
TOTAL ANNUEL DE VALORISATION MATIÈRE	19 246,83	19 367,13	0,63%	195,91	196,11	0,10%
	soit 39%	soit 41%	du tonnage tot	al collecté		

#### TOTAL

	TONNAGES		VARIATION PAR	TONNAGE PAR Habitant (KG)		VARIATION PAR
	2014	2015	TONNAGE	2014	2015	HABITANT
TOTAL ANNUEL	50 074,13	47 673,05	-4,80%	509,73	482,76	-5,29%



Info

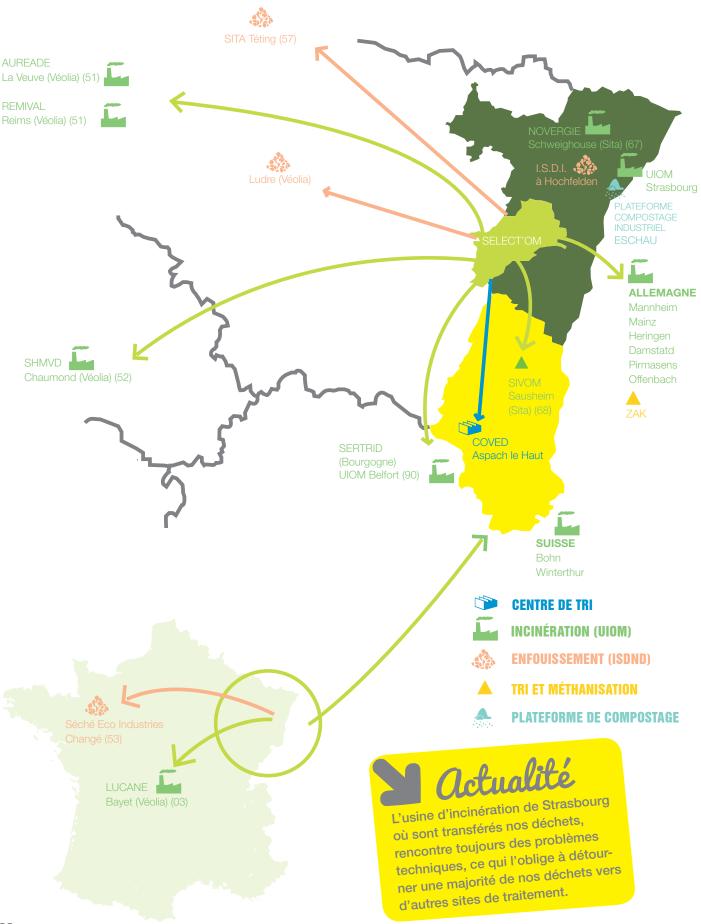
Objectif 2020 fixé par la loi relative à transition énergétique pour la croissance verte : 55% de valorisation des déchets non dangereux non inertes.

A fin 2015, le taux de valorisation atteint par le syndicat est de 43%.



**RAPPORT ANNUEL 2015** 

#### 2.7. Localisation des installations de traitement vers lesquelles sont orientés les déchets collectés par le Select'Om



#### 2.8. Mesures prises en faveur de la santé de l'homme et la protection de l'environnement

#### les mesures

#### MISES EN OEUVRE

- ▶ La mise en œuvre du réseau de maillage des déchèteries s'est traduite par la suppression successive de l'ensemble des décharges sauvages et des dépôts d'ordures sur le territoire du syndicat.
- ▶ Depuis 2009, le Select'Om a mis en place une collecte semestrielle des déchets ménagers spéciaux dans chaque déchèterie du territoire. Ces produits fortement toxiques sont désormais collectés et traités de façon à limiter leur impact sur la santé de l'homme et l'environnement. Cette collecte a également intégré depuis 2010 les pneus qui représentaient jusqu'alors une part importante des dépôts sauvages dans la nature.
- ▶ Une opération de promotion du compostage individuel est engagée sur notre territoire depuis 2009. Cette opération a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des usagers à la pratique du compostage. En effet, ce procédé permet de réduire les déchets des usagers tout en obtenant un engrais de qualité. De nombreuses réunions théoriques et pratiques ont ainsi été organisées sur le territoire.





# 3.LES INDICATEURS FINANCIERS

**RAPPORT ANNUEL 2015** 

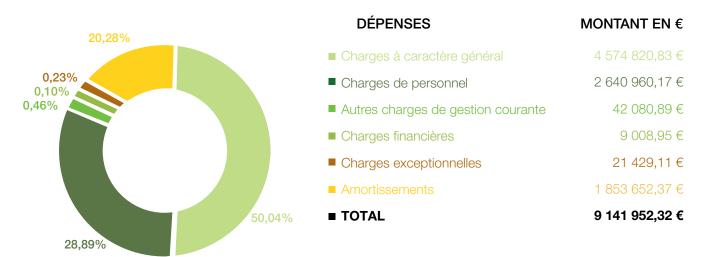
#### 3. LES INDICATEURS FINANCIERS

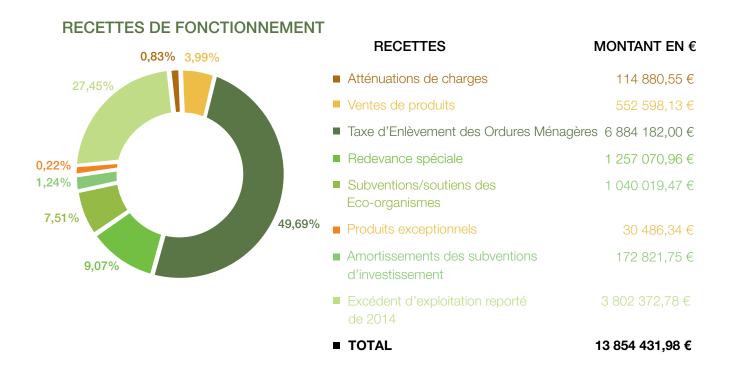
#### 3.1. Les coûts d'exploitation du service

MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES LIÉES AU FONCTIONNEMENT ET AUX INVESTISSEMENTS DU SERVICE

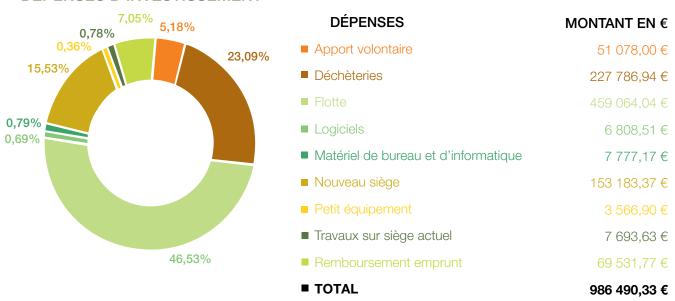
#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

#### **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**





#### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES										
MONTANT DES AIDES REÇUES DES MONTANT DES SUBVENTIONS ORGANISMES AGRÉÉS MONTANT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT										
Eco-Emballages	OCAD3E	ECOFOLIO	ECO MOBILIER GONSEII GENERAL (SURVENTION			construction du nis		ME (broyeurs et moder- ation des déchèteries t Blaise et Boersch)		
878 345,09	43 055,61	109 377,15	7 225,36		2 016,26	50		000,00		44 942,37
	1 038 003,21			2 016,26 94 942,37			1			
	MONTANT DES RECETTES PERÇUES AU TITRE DE LA VALORISATION (HORS ORGANISMES AGRÉÉS)									
Papiers & cartons	Verre ménager	Ferrailles	Batteries		Plastiques	Acier / alur / ELA		Huiles végétales		Huiles minérales
205 932,96	94 652,69	80 911,80	11 865,8	0	105 214,52	17 170	,61	2 139,0	0	915,75
518 803,13										

#### MODALITÉS DE FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Le financement du syndicat se fait via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Cette taxe figure sur l'avis de la taxe foncière et est calculée en fonction de la valeur locative cadastrale des locaux et du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) voté chaque année.

Le Select'Om vote un taux unique pour l'ensemble de son territoire. Le taux est de 7,69% pour l'année 2015.

Les usagers autres que les ménages sont assujettis à la redevance spéciale dont le montant est déterminé en fonction du service rendu par la collectivité, c'est-à-dire en fonction de la nature et de la quantité des déchets pris en charge par le Select'Om. Les tarifs sont votés annuellement par le Comité Directeur.

#### 3.2. Modalités de prise en charge des déchets ne provenant pas des ménages mais pris en compte par le Select'Om

La réglementation (article L 2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales) prévoit que l'élimination des déchets des professionnels assimilables aux déchets ménagers soit assurée par une redevance spéciale. Cette redevance spéciale est calculée en fonction de l'importance du service rendu et notamment de la quantité de déchets éliminés.

Par conséquent, pour la facturation des déchets que les usagers autres que les ménages présentent à la collecte, ces derniers sont assujettis à la redevance spéciale sur la base d'un décompte semestriel établi en fonction du nombre d'enlèvement et selon le volume du ou des conteneurs présentés et des apports en déchèteries. Pour les petites quantités, un forfait minimum a été mis en place à compter de l'année 2015.



#### **Farifs 2015 applicables à compter du** 1er janvier 2015

Conformément à la Délibération n° 037/05/2014 du Comité Directeur en date du 4 novembre 2014, les tarifs des prestations réalisées par le Select'Om s'établissent comme suit pour 2015 :

#### Enlèvement de bacs

Bacs à ordures ménagères : - bac de 120 l : 4,25 € par enlèvement

- bac de 240 l : 8,50 € par enlèvement

- bac de 750 l : 25,44 € par enlèvement

Bacs à papiers/flaconnages plastiques

- bac de 120 l : 1,36 € par enlèvement

- bac de 240 l : 2,72 € par enlèvement

- bac de 750 l : 8,10 € par enlèvement

Surcoût de collecte pour un enlèvement hors du circuit habituel de collecte : - 1,47 €/km roulé soit 2,94 €/km de distance entre le circuit de collecte et le point à collecter

#### Enlèvement de conteneurs privatifs sur le circuit de collecte

Conteneurs papier/plastique/verre

- 3 m3 : 26,80 € par enlèvement
- 4 m3 : 35,74 € par enlèvement
- location d'un conteneur : 127,35 €/an

Surcoût de collecte pour un enlèvement hors du circuit habituel de collecte :

-0,93 €/km roulé soit 1,86 €/km de distance entre le circuit de collecte et le point à collecter

#### Apports en déchèteries

	rix par unité de m³ de matériaux réceptionnés
Nature des déchets acceptes	18,97 €
Déchets incinérables de moins de 80 cm	27,88 €
livers de plus de 80 cm et 6/07	34,43 €
Déchets divers un place place province	2,24€
Déchets divers cine	8,93 €
Gravats propres	11,15€
Bois	2,24€
Ferrailles	2,24€
Lampes	6,70 €
Papiers – cartons	36,76€
Plâtre  Plastique (bouteilles et flaconnages)/Emballages pour liquide alimentaire et emballages métalliques	31,23€
Plastique (bouteilles et flaconnages)/Embanages per et emballages métalliques	11,15 €
Végétaux	6,70€
Verre (flacons – bouteilles)	2015

ATTENTION, A COMPTER DU 1er JANVIER 2015, FORFAIT ANNUEL MINIMUM DE FACTURATION DE 120 €

#### La redevance spéciale EN CHIFFRES:

- Nombre de clients : 2 201 en 2015
- ▶ Nombre de clients qui bénéficient de la collecte en porte à porte (ordures ménagères et/ou collecte sélective): 1315
- Nombre de clients utilisant la déchèterie: 1 005
- ▶ Nombre de clients qui louent un conteneur: 26
- ► Montant de la redevance spéciale : 1 257 070,96 € répartis comme suit :
  - 1 199 763,91 € (porte à porte),
  - 48 867,27 € (déchèterie),
- 8 439,78 € (prestations annexes).

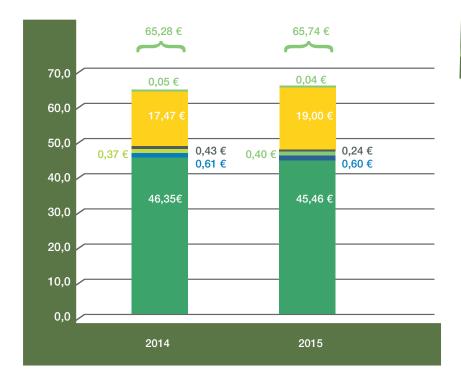
#### 3.3. Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

NOM DE L'Entreprise	GROUPE Affilié	NATURE DE LA PRESTATION	TYPE DE Contrat Et durée	ECHÉANCE	MONTANT ANNUEL DES PRESTATIONS EN K€ TTC	EVOLUTION N/N-1
ALSADIS		Collecte et traitement des DMS	Marché public	31/12/2015	67	-2,90%
COVED	Groupe SAUR	Tri des corps creux	Marché public	31/12/2015	345	5,83%
RITLENG REVALORISATION		Traitement des déchets à base de plâtre	Marché public	31/12/2015	45	-2,17%
RITLENG REVALORISATION		Traitement des gravats	Marché public	31/12/2015	1	-50,00%
SENERVAL	Groupe Séché Environnement	Incinération des déchets	Marché public	31/12/2016	2 491	-2,50%
ALPHA ALSACIENNE DE PROPRETE	Groupe VEOLIA	Enfouissement des déchets ultimes	Marché public	31/12/2015	65	-12,16%
ALPHA ALSACIENNE DE PROPRETE	Groupe VEOLIA	Broyage et transport des encombrants de déchèteries à destination de l'usine d'incinération	Marché public	31/12/2015	43	-36,76%
ALPHA ALSACIENNE DE PROPRETE	Groupe VEOLIA	Stockage et chargement du verre	Marché public	31/12/2015	39	2,63%
ALPHA ALSACIENNE DE PROPRETE	Groupe VEOLIA	Traitement des déchets de bois	Marché public	31/12/2017	69	-12,66%
ALPHA ALSACIENNE DE PROPRETE	Groupe VEOLIA	Traitement des gravats	Marché public	31/12/2015	20	-9,09%
ALPHA ALSACIENNE DE PROPRETE	Groupe VEOLIA	Traitement des déchets végétaux	Marché public	31/12/2017	103	-20,16%
ALPHA ALSACIENNE DE PROPRETE	Groupe VEOLIA	Transfert et conditionnement des papiers	Marché public	31/12/2017	56	64,71%
ALPHA ALSACIENNE DE PROPRETE	Groupe VEOLIA	Mise en balle des papiers cartons	Marché public	31/12/2017	48	-44,83%
ALPHA ALSACIENNE DE PROPRETE	Groupe VEOLIA	Transfert et transport des ordures ménagères	Marché public	31/12/2017	11	266,67%

**Total** 3 403 -3,65%

#### 3.4. La décomposition des coûts par flux

Le coût aidé du service de gestion et de prévention des déchets est de 65,74 € par habitant en 2015 contre 65,28 € en 2014. Il se décompose comme suit :



Le coût aidé est l'ensemble des charges notamment de structure, de collecte et de transport, moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), les soutiens des organismes agréés pour la gestion des déchets issus de produits relevant des dispositions de l'article L. 541-10 du code l'environnement et les aides publiques.

- ENCOMBRANTS (EMMAÜS)
- DECHETERIE
- FIBREUX (CORPS PLATS)
- NON FIBREUX (CORPS CREUX)
- VERRE
- ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

#### Les recettes LIÉES AUX SUBVENTIONS

des éco-organismes et aux ventes de matériaux à recycler permettent de faire diminuer le coût de revient des services de collecte sélective.



MONTANT GLOBAL DES COÛTS AIDÉS PAR FLUX DE DÉCHETS								
	2014	2015	VAR					
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	4 553 134 €	4 465 716 €	-1,92%					
VERRE	42 171 €	58 523 €	38,78%					
NON FIBREUX	35 982 €	39 041 €	8,50%					
FIBREUX	59 804 €	23 625 €	-60,50%					
DECHETERIE	1 716 458 €	1 866 877 €	8,78%					
ENCOMBRANTS (EMMAÜS)	4 770 €	3 783 €	-20,69%					
COÛT AIDÉ TTC	6 412 319 €	6 457 565 €	0,71%					

#### **COÛT AIDÉ PAR FLUX DE DÉCHETS EN € TTC PAR TONNES**



COÛT HT PAR ÉTAPES TECHNIQUES TOUS FLUX CONFONDUS								
		2014	2015	VAR				
COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES		2 000 629 €	1 896 285 €	-5%				
INCINÉRATION-ENERGIE		2 094 056 €	2 031 927 €	-3%				
COLLECTE DECHETERIES		811 495 €	945 648 €	17%				
TRANSPORT/TRAITEMENT DECHETERIES		781 810 €	628 071 €	-20%				
CHARGES DE STRUCTURE		468 936 €	520 746 €	11%				
AUTRES POSTES DE CHARGES		1 530 409 €	1 401 105 €	-8%				
Total		7 687 335 €	7 423 781€	-3%				

LORSQUE
LA COLLECTIVITÉ
PERÇOIT 100 euros,
ELLE LES UTILISE
COMME SUIT:





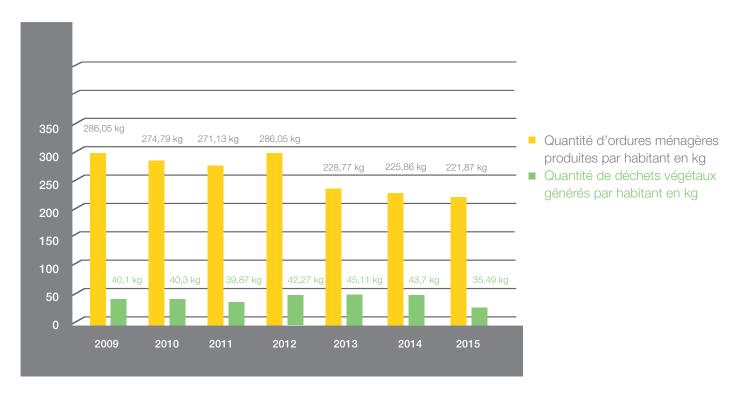
# 4. PRÉVENTION ET COMMUNICATION

#### 4. PRÉVENTION ET COMMUNICATION

#### 4.1. Bilan sur le plan de prévention

Le Grenelle de l'environnement a fixé des objectifs de réduction à la source des déchets des ménages. Le Select'om a mis en place un programme de prévention visant à réduire à la source les quantités de déchets produits par les habitants du territoire et augmenter les quantités de déchets recyclés. Les actions entreprises par le Select'om portent leurs fruits : les quantités de déchets produits par habitants ont réduit de façon significative depuis 2009.

#### Poids en kg des ordures ménagères et des déchets végétaux collectés par an et par habitant



L'année 2015 a vu une baisse significative des tonnages de déchets végétaux déposés en déchèteries. Cette baisse s'explique par la sécheresse qui a réduit les quantités de déchets végétaux déposés par

les particuliers en déchèterie. Nous pouvons noter effectivement que les tonnages apportés durant les mois de juillet, août et septembre, qui, traditionnellement représentent 35% des apports annuels, ont diminué de 40% en 2015 par rapport aux tonnages de 2014. D'autre part, la mise en place du système de contrôle des accès en déchèteries, via un badge limitant le nombre d'entrée « gratuites » à 24 passages par an, a pu inciter les usagers à mettre en œuvre les pratiques de compostage et de mulching mises en avant par le Select'Om. Les services du Select'Om ont maintenu leur programme de promotion du compostage individuel visant à réduire les apports de déchets verts en déchèteries. En 2015, 21 réunions ont été organisées sur les thématiques du compostage et du jardinage au naturel, auxquelles ont participé plus de 300 personnes.



Parallèlement, un programme de sensibilisation à l'attention des agents communaux et des élus en charge des espaces verts des différentes communes a été initié en 2012. Cette action a pour objectif la formation des agents communaux et des élus en charge des déchets verts à une gestion dite intégrée des déchets verts des communes. Cette formation aborde les thèmes de la tonte, du broyage et du compostage, appliqués à une commune, sous un angle plus écologique. Cette pratique permet une gestion interne des déchets ayant un impact environnemental positif et engageant moins de frais pour la collectivité.

#### les objectifs

#### DE CETTE FORMATION PRATIQUE SONT

- ▶ de créer de la cohésion entre les agents communaux et les élus autour d'une même thématique
- ▶ d'approfondir les techniques présentées lors des formations théoriques et de les découvrir en pratique
- ▶ d'échanger et de demander des conseils



Ce cycle de formation pratique a été mis en place dans

#### 4 DES 5 COMMUNAUTÉS

de commune du territoire en 2015.

#### **PLUS DE 28 PERSONNES**

ont participé aux formations pratiques représentant ainsi

#### **PLUS DE 18 COMMUNES**



Dans le cadre de la promotion des thématiques du compostage et du jardinage au naturel, le Select'Om met à disposition des communes qui le souhaitent un broyeur de branches.





#### 4.2. Communication

Afin de promouvoir le tri, la prévention des déchets, le Select'Om a développé de nombreux outils de communication :

# OUTILS

**DE COMMUNICATION** 

- Site internet
- Calendrier de collecte
- Guide du tri
- Mini guide du tri
- Affiches conteneurs,...

Aucune politique de gestion des déchets ne pourrait émerger sans l'adhésion des usagers. Ce sont les délégués - élus qui sensibilisent, informent, expliquent et répondent aux questions des administrés sur les sujets liés au tri et à la collecte lorsqu'ils sont interpellés dans les communes par les habitants. C'est pourquoi le Select'Om a développé un outil spécifique à destination des élus. Pratique et didactique, le Mement'om est notamment destiné aux délégués. L'objectif est de les aider à apporter les bonnes réponses à ces sollicitations.

Pour renforcer la communication entre le Select'Om et les communes et Communautés de communes, il a semblé indispensable de créer une lettre bi-annuelle conçue comme un véritable trait d'union. Cette lettre a pour vocation de resserrer les liens en apportant de l'information et de la transparence sur les différentes actions engagées par le Select'Om.





# **NOTES:**





52 Route Industrielle de la Hardt 67120 MOLSHEIM Tél.: 03.88.47.92.20 - Fax: 03.88.47.92.29 www.select-om.com - accueil@select-om.com

SYNDICAT MIXTE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DE MOLSHEIM ET ENVIRONS

n°16